

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,  
le vingt-six mars,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,  
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,  
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,  
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,  
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,  
Mme VILLEVIEILLE,

**EXCUSES REPRESENTES :**

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO  
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

**EXCUSES :**

Mme TARERAT  
Mme BENABDESLAM  
M. MARCEAU

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

n° 20240326\_D\_016

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : Budget**  
**Annexe**  
**Assainissement DSP**  
**: Compte Financier**  
**Unique 2023**

Le Conseil Communautaire,  
Réuni sous la présidence de Monsieur BOMPUIS,  
Délibérant sur le Compte Financier Unique (document budgétaire et  
comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public) de l'exercice 2023  
dressé par Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),  
Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et  
les Décisions Modificatives,  
Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,  
à l'unanimité,

\* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique,  
lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice :	- 39 010,80 €
Recettes de l'exercice :	92 366,46 €
Résultat de l'exercice :	53 355,66 €
Déficit antérieur :	- 18 012,27 €
Excédent global :	35 343,39 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice :	- 35 840,14 €
Recettes de l'exercice :	631 311,89 €
Résultat de l'exercice :	595 471,75 €
Déficit antérieur :	- 697 613,44 €
Déficit global :	- 102 141,69 €

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326\_D\_016-DE  
Reçu le 04/04/2024

\* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

\* Arrête les restes à réaliser :

- RAR Dépenses : 0,00 €

+ RAR Recettes : 178 896,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

Le Vice-Président,

Nadia ADJERIOU

Yves BOMPUIS



AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326\_D\_016-DE  
Reçu le 04/04/2024